



1188 Gimel, le 27 avril 2011

**MUNICIPALITE
DE
GIMEL**

PREAVIS MUNICIPAL No 02-2011

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 2 mai 2011

Objet : Modération du trafic - Carrefour Rte d'Aubonne-Rolle

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite au diagnostic de sécurité établi par le bureau RWB Ingénieurs de Cugy sur l'ensemble du village, la Municipalité a enregistré la liste ci-dessous des sites qui peuvent présenter des problèmes :

- Entrée du village
- Carrefour RC Gimel - Aubonne - Saubraz
- Tronçon carrefour RC Gimel - Aubonne au carrefour RC Rolle
- Carrefour RC Gimel - Rolle
- Rampe d'accès au centre du village
- Place de l'Eglise
- Tronçon entre la place de l'église et la place centrale
- Place centrale
- Entrée sur la place centrale
- Tronçon en direction de l'Ouest (Marchairuz)
- Fontaine (Ouest du village)
- Carrefour RC Marchairuz - Burtigny
- Rue du Nord
- Carrefour Rosière - 7 Fontaines

Une première étape a été réalisée à la rue du Martinet (Tronçon en direction de l'Ouest Marchairuz) puis construction d'un trottoir à la route de Saubraz en liaison avec la pose d'une conduite d'eau. La Municipalité a ensuite apprécié les problèmes de circulation et, pour cette prochaine étape, a enfin porté son choix sur le tronçon Carrefour RC Gimel - Aubonne et carrefour RC Gimel - Rolle, au bas du village.

Ce projet est le résultat de plusieurs variantes. Il a été étudié en collaboration avec le Canton et accepté par le Service des Routes, en date du 24 février 2011.

Les travaux projetés sont les suivants :

TRAVAUX DE GENIE CIVIL

- Création de 3 îlots pour diriger les véhicules sur des voies de circulation au gabarit réduit
- Fouille pour alimentation électrique des candélabres, environ 120 m.
- Création de 4 socles de candélabre
- Fourniture et pose des tubes de protection de câbles
- Remblayage
- Pose de revêtement sur les fouilles

MARQUAGES

- Marquage de 3 arrêts de bus sur chaussée
- Marquage de 2 passages piétons
- Marquage d'un trottoir continu
- Marquage de la ligne de guidage et de la priorité de droite au carrefour

ECLAIRAGE PUBLIC

- Fourniture et pose de 2 nouveaux candélabres
- Dépose et repose de 2 anciens candélabres et transformation
- Raccordement électrique
- Tirage de fil d'alimentation

Le coût de ces travaux, calculés sur la base des avants métrés, peut être estimé aux montants suivants :

Génie civil	Fr. 45'300.--
Eclairage public	Fr. 14'600.--
Marquage	Fr. 10'000.--
Signalisation	Fr. 4'000.--
Géomètre	Fr. 3'500.--
Frais administratifs et techniques	Fr. 10'500.--
Divers et imprévus :	Fr. 7'100.--
Total HT :	Fr. 95'000.--
TVA 8%	Fr. 7'600.--
Total TTC :	Fr. 102'600.--

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

De lui accorder un crédit de Fr. 105'000.- à prélever sur le compte No 1001.21 en vue de l'exécution des travaux d'aménagements tels que présentés ci-dessus.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 19 avril 2011.

Au nom de la Municipalité :

Norbert Reymond
Syndic

Marlène Pasche
Secrétaire municipale

Annexes : Rapport technique établi par le bureau Sabert
Plan 2718, approuvé par le Service des routes le 24 février 2011
Lettre d'approbation du Service des routes du 25 février 2011
Un document réseau routier - modération du trafic établi par le bureau d'urbanisme ATAU dans le cadre du Plan de Quartier du Closez à l'Orbannaz